

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE BOUTIQUE EPHEMERE CHATEAUNEUF-LA-FORET

En 2021, la commune de Châteauneuf-la-Forêt a été retenue pour intégrer le dispositif Petites Villes de Demain (PVD). Ce programme national vise à accompagner la redynamisation des petites villes rurales de moins de 20 000 habitants, et renforcer leur rôle de centralité. La réalisation d'un diagnostic, en concertation avec les acteurs locaux, a permis d'affiner les besoins du territoire et de ses habitants et d'identifier des actions pertinentes à développer. Parmi ces actions, la mise en place d'une boutique éphémère a été validée. Par cette initiative, les élus de la commune souhaitent valoriser les savoir-faire des artisans locaux. Cette boutique éphémère a également pour but de créer de l'animation en centre-bourg pour les habitants et touristes qui viennent en nombre pour profiter du lac aménagé de la commune.

Afin d'avoir les coordonnées de chaque participant et informations nécessaires à la bonne tenue de cet évènement, nous vous remercions de remplir cette fiche contact et de la retourner signée à : [thomas.villette@briancecombade.fr](mailto:thomas.villette@briancecombade.fr)

**Date limite de dépôt de la candidature : 14 avril 2023**

Raison sociale/dénomination professionnelle :

.....

Numéro SIRET :

.....

Nature de l'activité / code d'activité :

.....

Nom/Prénom du gérant :

.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

Adresse :

.....

Site internet :

.....

Page Facebook ou Instagram :

.....

Présentation de l'entreprise / de l'activité :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Présentation des produits/réalisations proposés :

.....

.....

.....

.....

.....  
 .....  
 Pourquoi souhaitez-vous louer la boutique éphémère ?  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**Organisation**

La boutique se tiendra sur la période estivale (du 3<sup>er</sup> juillet au 27 août), à minima tous les matins du lundi au vendredi et toute la journée le samedi.

La mairie mettra à disposition le local moyennant une contribution de 10 euros par exposant et vous apportera son aide technique.

En contrepartie, il sera demandé aux exposants de tenir des permanences. Le nombre de permanences sera à définir dans un second temps en fonction du nombre d'exposants (chaque exposant réalisera le même nombre de permanences). Une réunion sera organisée avec l'ensemble des exposants afin de définir le calendrier des permanences en tenant compte des disponibilités de chacun. Toutefois, si vous les connaissez, vous pouvez d'ores et déjà indiquer vos disponibilités dans le tableau ci-après.

	Lundi 9H30- 12h30	Mardi 9H30-12h30	Mercredi 9H30- 12h30	Judi 9H30- 12h30	Vendredi 9H30- 12h30	Samedi 9H30- 12h30	Samedi 9h30h- 19h
Semaine du 03/07 au 09/07							
Semaine du 10/07 au 16/07							
Semaine du 17/07 au 23/07							
Semaine du 24/07 au 30/07							
Semaine du 31/07 au 06/08							
Semaine du 07/08 au 13/08							
Semaine du 14/08 au 20/08							
Semaine du 21/08 au 27/08							

Matériel/équipements/mobiliers que vous souhaiteriez apporter (descriptif précis) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Matériel/équipements supplémentaires dont vous auriez besoin :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Y-a-t-il des animations / ateliers que vous souhaiteriez proposer au sein de la boutique en lien avec votre savoir-faire ?  Oui  Non

Si oui, précisez :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Vos observations :

.....  
.....  
.....  
.....

Documents complémentaires à fournir avec cette fiche :

- Justificatif immatriculation (kbis)
- Copie assurance RC pro
- Descriptif de votre travail/photographies/book
- Récapitulatif des produits qui pourraient être mis en boutique avec tarifs.
- Photos (utilisées pour la communication) des créations et/ou de l'artisan en activité